

## La rue de l'avenir pour les enfants

**La mobilité des enfants contient plusieurs enjeux: la sécurité de leurs déplacements bien sûr mais aussi leur place dans l'espace public et la prise en compte de leurs besoins particuliers dans les aménagements. Des thèmes qui sont aussi centraux dans le site de Rue de l'Avenir.**

Se déplacer à pied ou à vélo est tout bénéfique pour les enfants. C'est d'ailleurs un objectif de santé publique. Cela renforce l'autonomie de l'enfant, améliore son sens de l'orientation, développe ses capacités cognitives, son sens de l'organisation du temps et lui permet d'intégrer petit à petit les bons comportements et les aptitudes nécessaires dans ses déplacements.

Toutefois, en Suisse, le transport actif non motorisé des enfants est en baisse: chez les enfants entre 6 et 9 ans, il a diminué de près de 10% en 20 ans, selon l'OFS. En parallèle, le sentiment d'insécurité routière est élevé. Il représente la principale raison qui pousse les parents à accompagner leurs enfants, souvent en voiture.

Il est donc urgent et indispensable d'adapter l'espace public à la mobilité et aux besoins des plus jeunes, sur le chemin de l'école - qui représentent près de la moitié des déplacements effectués par les enfants entre 4 et 15 ans - et plus largement dans les quartiers et les villages.

Le nouveau site de Rue de l'Avenir traite plusieurs aspects de la mobilité des enfants: il donne tout d'abord une vision générale



Photo: ATE, Niels Ackermann /REZO

de leur mobilité sous l'angle de la santé, de l'autonomie et de l'environnement. Les déplacements des enfants sont analysés selon leur âge, le motif du trajet, les régions linguistiques. Des pistes d'actions sont pro-

posées pour tenir compte des besoins spécifiques des enfants, pour améliorer l'attention et la sensibilisation des automobilistes et pour adapter l'espace public et les aménagements aux besoins des enfants. Une rubrique détaille l'accidentologie concernant les enfants piétons et cyclistes pour en tirer des enseignements.

Enfin, le site répertorie des outils à disposition des communes, parents, associations de quartier pour agir concrètement: Éducation routière, Pédibus, Plans de mobilité scolaire, aménagement de zones de rencontres en espace de jeu sont autant de pistes d'action réalisables et efficaces. Le site fait aussi part belle aux bons exemples de l'étranger. En Suisse, le chemin de l'école est régi par différents textes de loi qui sont disponibles sur le site, de même que des rapports et études sur ce thème.

### Les aînés dans l'espace public

De plus en plus nombreux au sein de la population, les aînés ont des besoins spécifiques dans l'espace public. Pouvant présenter des vulnérabilités particulières, en fonction de leur situation de vie et de leur état de santé, l'enjeu est d'éviter le repli sur soi et l'isolement de ces personnes. Sur le site Internet actualisé de Rue de l'Avenir, la page aînés permet de faire le point sur les statistiques, l'accidentologie, les besoins et particularités des personnes âgées, les aménagements favorables à leur mobilité ainsi que les stratégies de communication et de sensibilisation. Ces dernières années, plusieurs collectivités ou associations ont mis en place des mesures et outils en faveur des aînés. Les pages du site internet offrent un tour d'horizon des bonnes pratiques. Le rôle des communes, la démarche «quartiers solidaires» et les possibilités de formation sont par exemple abordés. En amont des mesures à prendre, le «diagnostic sécurité aînés» à Genève ou la «promenade d'observation» à Neuchâtel sont très intéressants pour mettre en évidence les lieux qui nécessitent des interventions.

Lucile Develey

Françoise Lanci Montant ■